



HAL
open science

LA FUITE DES CERVEAUX : EXIL FORCE OU MAL ETRE DE L'INTELLECTUEL AFRICAIN ?

Brice Arsène Mankou

► **To cite this version:**

Brice Arsène Mankou. LA FUITE DES CERVEAUX : EXIL FORCE OU MAL ETRE DE L'INTELLECTUEL AFRICAIN ?. 2021. hal-03177032

HAL Id: hal-03177032

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03177032>

Preprint submitted on 22 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FUITE DES CERVEAUX : EXIL FORCE OU MAL ETRE DE L'INTELLECTUEL AFRICAIN ?

Par Brice Arsène MANKOU, Chercheur Associé au Dysolab

Depuis « Homo Sapiens », « partir » a toujours été une des caractéristiques de l'homme. Partir à la découverte d'un monde, « partir » pour fuir la misère et les conflits armés, « partir » lorsqu'on est menacé chez soi, « partir » pour un ailleurs meilleur, bref, les facteurs d'une migration sont toujours multiples et variés. Au point où aujourd'hui, le simple fait de voyager devient presque un mythe de réussite sociale. Et la fuite des cerveaux est une partie de l'iceberg de cette volonté déterminée de l'homme dans sa quête vers un ailleurs meilleur.

Dans notre communication intitulée « La fuite des cerveaux : exil forcé ou mal être de l'intellectuel africain », nous avons en autres objectifs d'analyser la fuite de cerveaux sous l'angle de l'exil forcé caractérisé par les conflits armés, la misère la pauvreté et le sous-développement d'une part, et d'autre part l'analyse de la fuite des cerveaux comme l'expression d'un profond malaise et mal être de l'intellectuel africain, confronté tous les jours à l'absence ou à la fragilité de la démocratie dans son pays. Autrement dit qu'est ce qui fait courir l'homme, pourquoi décide-t-il de migrer ? Mais avant d'évoquer les facteurs des migrations provoqués par la fuite des cerveaux, il convient d'examiner la terminologie « fuite des cerveaux », tant il est vrai que cette expression pose problème dans la mesure où elle ne fait pas l'unanimité/

I – LA FUITE DES CERVEAUX : ABUS DE LANGAGE OU TERMINOLOGIE PROBLÉMATIQUE ?

Personne n'à jamais vu un cerveau s'enfuir me direz-vous. Cheick Modibo Diarra, actuel président de Microsoft Afrique, qui récuse cette expression en ces termes : « Un cerveau fuit pour aller où ? La fuite des cerveaux est une notion issue des salons ou de grandes institutions onusiennes. La réalité est que personne ne désire quitter son pays, car rien ne peut remplacer l'odeur du quartier dans lequel on est né » Cheick Modibo Diarra rajoute « Qui est au point de rester dans un endroit où l'odeur de la terre mouillée par la pluie ne lui inspire rien ? Pour rien au monde je ne serais parti ailleurs si j'avais trouvé dans ma ville de Ségou, les moyens de travailler. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où l'accumulation du savoir est extraordinaire et progresse très vite... »¹

Dans ce contexte, la détermination des jeunes d'Afrique de l'Ouest, qui, au péril de leurs vies, prennent des pirogues de fortune pour partir vers un mieux être, est une preuve supplémentaire à qui veut l'entendre que lorsque la misère frappe un pays, ou une région, partir devient un ultime recours. C'est une réaction tout à fait humaine.

¹(?) Interview de Cheick Modibo Diarra, ex membre de la NASA et Président de Microsoft Afrique. Interview publiée par le magazine du bureau régional de la Banque Mondiale à Dakar.

Si pour de nombreux intellectuels africains, « la fuite des cerveaux » est un pseudo problème » arrêtons nous un instant sur le terme « fuite ». Qu'est ce qu'une « fuite » ?

Selon le dictionnaire Larousse, une « fuite » est l'action de fuir, autrement dit se soustraire à quelque chose de pénible, de dangereux etc.. Nous nous attarderons sur cette première définition pour évoquer les facteurs déterminants de la « fuite des cerveaux » en Afrique Sub-saharienne. Mais avant d'en arriver là, faisons un état des lieux de ce phénomène qui mine notre continent.

II – LA FUITE DES CERVEAUX : ETAT DES LIEUX EN AFRIQUE

L'Afrique est le continent qui voit le plus grand nombre de ses intellectuels partir malgré eux, vers des pays où les conditions de vie et de travail semblent meilleures. A rebours de l'immigration choisie, prônée par Nicolas Sarkozy actuel Président de la République française, nous assisterons de plus en plus à un pillage, non seulement de nos richesses, mais aussi de nos cerveaux, dont on a hélas encore besoin pour le développement de notre continent. Je suis de ceux qui croient que seule une politique innovante de co-développement permettra de rééquilibrer les relations Nord-sud et d'endiguer « la fuite des cerveaux ».

II.1 – L'IMMIGRATION EN QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui 3 milliards d'êtres humains vivent avec moins de deux dollars par jour. Cette misère lourde, profonde, nourrit l'immigration vers l'eldorado des pays du Nord.

En 2005, par exemple, le nombre de migrants dans le monde était estimé entre 182 et 185 millions, soit environ 2,9 % de la population mondiale. Alors qu'en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, les migrants représentent moins de 2% de la population totale de chaque région. Que va devenir ce phénomène dans les années à venir ?

En 2050, les démographes prévoient 230 millions de migrants pour une population de 9 milliards. Et l'Afrique dans tout cela ?

Régions	Population totale Par milliers	Milliers	Pourcentage	Réfugiés
Afrique	795 671	16 277	9,31 %	6 060

Lorsqu'on observe la quasi-totalité des pays d'Afrique Noire, il y a quelques points communs sur les facteurs qui contribuent à exacerber « la fuite des cerveaux ». Parmi ces facteurs, il y a entre autres :

- la crise économique des années 1980 qui a entraîné une crise profonde des universités africaines ;
- la recherche scientifique qui n'est plus valorisée par les gouvernements
- les chercheurs qui ne sont plus rationnellement motivés dans leurs recherches.
- L'absence des laboratoires dignes de ce nom, et bien d'autres facteurs contribuent de façon aggravante à la « fuite des cerveaux ».

Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), il y a chaque année près de 20 000 départs d'africains hautement qualifiés vers les pays du Nord, plus attractifs en matière de salaire et de niveau de vie. Un chiffre sous évalué par rapport à celui que nous donne l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE) qui a répertorié au sein de ses Etats membres : plus d'un million d'africains titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui quittent leurs pays d'origine². Cette situation est d'autant plus dramatique que le retard pris par l'Afrique pour son développement économique ne cesse de s'allonger. Mais quels sont les déterminants de cette « fuite de cerveaux » et quelles peuvent en être les conséquences sur le plan socio-économique ?

III – LES DETERMINANTS DE L'EXODE DES COMPETENCES EN AFRIQUE

En fait, selon l'Agence Universitaire de la Francophonie, c'est depuis les indépendances de la plupart des Etats du continent que les élites africaines s'expatrient³. Ainsi plusieurs causes peuvent expliquer ce phénomène parmi lesquelles :

- La crise économique qui frappe ces Etats contraint à des plans d'ajustement structurel drastiques imposés par les institutions Bretton woods. (FMI et Banque Mondiale).
- L'échec de ces plans dont le plan quinquennal de 1982-1986 pour le cas du Congo Brazzaville.
- L'instabilité politique de ces pays frappés par les guerres civiles et les mouvements de rébellion.
- Le gel des salaires – la baisse du pouvoir d'achat
- La dévaluation du Franc CFA en 1994.
- L'inflation galopante
- La mondialisation et ses avatars économiques

Tous ces phénomènes ont incité les intellectuels, les diplômés et autres cadres supérieurs, à migrer dans des pays plus sûrs où les salaires correspondent à leurs qualifications⁴.

C'est donc les deux variables de cette migration à savoir l'exil ou le malaise de l'intellectuel, qui sont englobées par ces causes qui touchent l'université, les hôpitaux, les industries et les autres secteurs d'activités. Mais quelles sont les incidences socio-économiques de cette migration de compétences et des cadres pour les pays d'origine ? Comment endiguer ce phénomène ?

²(?) « Fuite des cerveaux » Africains, Valérie Thorin in *Migrations la tentation du Nord*.

³(?) *Fuite des cerveaux : les racines et remèdes du mal*, Agence Universitaire de la Francophonie – Bureau Afrique de l'Ouest in le journal « Le Soleil » du 24 décembre 2002

⁴(?) Nations Unies, *Chronique en ligne, La fuite des cerveaux et opportunités pour le développement*, par Anne-Christine Roisin, for the chronique

IV – LES CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE L’EXODE DES INTELLECTUELS AFRICAINS

Le développement du continent africain passe par les innovations et la promotion d’une politique hardie, en faveur de la recherche scientifique. En France par exemple, on parle de plus en plus de « pôles de compétitivité » pour démontrer que la recherche scientifique est créatrice d’emplois et source de développement économique et social.

Un pays comme le Malawi est confronté aujourd’hui à l’une des plus graves pénuries d’infirmières et de sages-femmes dans le continent, alors qu’aujourd’hui le Malawi est un des états d’Afrique qui a un des taux de prévalence le plus élevé des séropositifs. Est-ce concevable ? Aujourd’hui plus de 2/3 des postes d’infirmières demeurent vacants au Malawi. Plus de la moitié des infirmières diplômées sont parties travailler à l’étranger.

On sait que l’Angleterre par exemple, encourage la migration des infirmières et des médecins originaires des pays d’Afrique, tels que le Ghana, le Kenya et le Nigeria⁵. Mais combien coûte le recrutement d’un travailleur migrant qualifié à son pays d’origine qui a investi pour le former ? Eh bien 40.000.000 de CFA, puisque 100 000 travailleurs migrants coûtent à leurs pays d’origine 4 milliards de dollars. C’est autant dire que ces migrations coûtent cher à leurs Etats.

- **Sur le plan économique**

« La fuite des cerveaux » peut avoir des incidences négatives sur l’investissement dans un pays. Car on sait logiquement qu’un cadre a un salaire élevé, du moins dans les pays développés, et qui dit salaire élevé, dit dépenses de consommation et d’investissement élevées. La circulation plutôt que la « fuite des cerveaux » peut favoriser la croissance économique de nos Etats.

- **Sur le plan social**

Sur le plan social, « la fuite des cerveaux » « déstructure » la société, car sans innovation, sans recherche technique et scientifique, une société est condamnée à la disparition. Autrement dit, une société qui ne sait plus créer, inventer et innover est une société appelée à disparaître demain, et les chercheurs africains peuvent nous dire si leurs Etats leur permettent de créer, d’innover et de chercher ?

V – LES DEUX VARIABLES DE LA MIGRATION DES CERVEAUX

Après cette analyse on peut se demander si « la fuite des cerveaux » est :

- Un exil forcé ou l’expression d’un malaise de l’intellectuel africain?

VI - LES « CONFLITS ARMÉS » ONT CHASSÉ LES INTELLECTUELS

« L’immigration de crise »⁶ a gagné le monde intellectuel, culturel et économique de nos Etats. L’expérience des conflits armés au Congo-Brazzaville a révélé que notre

⁵(?) *Op.cit. Anne Christine Roisin*

⁶(?) *Jean Baptiste DOUMA Les déterminants de l’immigration des ressortissants Congolais (Brazzaville) en France.*

« alma mater » a souffert de cette folie meurtrière aux multiples conséquences, paralysant ainsi l'université.

Un universitaire rencontré en France à cette période me confiait : « ... **comment continuer à faire de la recherche dans un pays où l'université a été pillée de fond en comble. Pour ne pas me retrouver sans travail, j'ai choisi l'exil, mais attention, c'est un exil forcé...** »

Il faut néanmoins aussi reconnaître que les migrations de l'Afrique vers la France ou certains pays d'Amérique du Nord comme le Canada ; est une nécessité dans la vie de la plupart des étudiants ressortissants de l'Afrique qui bénéficient d'un niveau d'études supérieures. Cette démarche s'explique par plusieurs raisons : beaucoup d'universités africaines n'ont pas encore de troisième cycle, et de plus la politique de coopération universitaire des Etats africains avec quelques pays occidentaux encourage une certaine mobilité entre chercheurs des universités du Sud et leurs homologues du Nord. Mais il ne demeure pas moins vrai qu'il y a aussi « le fétichisme » du diplôme délivré par les universités occidentales, l'internationalisation de l'activité académique qui amène les universitaires à des séjours d'enseignement ou de recherche hors de leur pays⁷.

VI – DES LORS, QUELS REMEDES POUR ENDIGUER « LA FUITE DES CERVEAUX » EN AFRIQUE CENTRALE ?

Pour favoriser les retours volontaires des cerveaux en Afrique Centrale, il convient d'améliorer les conditions des chercheurs en Afrique Centrale. Cela suppose que le chercheur africain ne soit plus le parent pauvre de la démocratie. Pour cela, il faut des gestes courageux des politiques. L'ex Président du Nigeria par exemple, M. Olesegun Obasanjo, est l'un des chefs d'Etat qui a tenté activement de remédier à « la fuite des cerveaux ». Lors de ses nombreux voyages à l'étranger, l'ex Président Nigérian s'entretenait souvent avec des cadres et des intellectuels ayant quitté le Nigeria, pour leur demander comment ils peuvent contribuer au développement du pays⁸.

Pour quitter aussi massivement le continent, les politiques privent les chercheurs de ce dont ils ont droit, subventions pour la recherche, salaires décents, avantages et protections sociales dignes de ce nom, pour faire revenir les cerveaux, il convient de rétablir les droits des chercheurs à travailler pour le bien du continent.

A cet effet, plusieurs exemples en Afrique peuvent nous édifier. Le cas du Sénégal où le gouvernement en 1994, après le constat de la réalité des fuites des cerveaux, a entrepris des réformes et des mesures pour améliorer les conditions d'enseignement dans l'enseignement supérieur et intéresser les enseignants du supérieur. C'est dans ce cadre que l'on avait décidé d'abolir la mesure de la titularisation automatique des assistants par la réforme de la loi 81-59 qui encadre le statut des assistants au Sénégal. Cette réforme offre à l'assistant stagiaire cinq chances de renouvellement de son statut. Si aux termes des délais, il ne passe pas Maître-assistant, il perd le statut et doit quitter l'université pour laisser la place à d'autres chercheurs qui

⁷(?) Abdoulaye Gueye, un objet d'étude surréaliste, la fuite des cerveaux africains ? CELAT, université Laval Québec.

⁸(?) Gunisai Mutume, Inverser « la fuite des cerveaux » in Afrique Relance, Vol 17 (juillet 2003), page 1

attendent⁹. C'est une mesure incitative pour faire revenir plusieurs des docteurs africains qui se complaisent à occuper des postes sous-payés et infériorisants et dévalorisants dont le seul motif est de prolonger leur séjour en Europe. Beaucoup de ceux que j'ai rencontré en France m'ont indiqué qu'ils ont bien envie de rentrer, mais la question qui demeure c'est de savoir pourquoi faire ? On sait que plusieurs universités africaines ont du mal à recruter pour des questions budgétaires. Les recrutements avec des salaires décents peuvent apparaître comme une des solutions envisageables pour inciter les retours d'intellectuels. La France connaît actuellement le même problème avec la vague des départs massifs de jeunes docteurs et chercheurs vers les États-Unis et les pays d'Amérique du Nord où les conditions de travail et les salaires, sont meilleurs. Et actuellement une politique incitative est menée par les autorités françaises pour maintenir les chercheurs en France en leur offrant de meilleures conditions de travail.

En conclusion, on peut affirmer que la question de « la fuite des cerveaux » dépend d'une réelle volonté du politique qui doit se battre en amont pour éviter cet exode qui plonge encore davantage le continent dans le sous-développement. Le politique et lui seul a les capacités dans un pays comme le nôtre de faire vivre la recherche scientifique. Son rôle se situe donc à la croisée des chemins, s'il veut faire vivre la recherche ou s'il veut la saborder.

Plus qu'un défi, « la fuite des cerveaux » que certains chercheurs ont qualifié « d'exode ou d'exil intellectuel » est un phénomène social qui gangrène plusieurs Etats d'Afrique Centrale. Ce n'est donc pas une fatalité, nous pouvons endiguer ce phénomène. Encore, faudrait-il que nos politiques puissent mesurer l'ampleur du problème pour agir.

Mais quelle politique, le politique doit-il appliquer pour retenir les cerveaux dans nos pays ? Quelle politique incitative, nos gouvernants doivent-ils mettre en oeuvre pour redorer le blason de la recherche scientifique ?

C'est au politique et à lui seul de répondre.

⁹⁽⁷⁾ *Op cit. Fuite des cerveaux : les racines et remèdes du mal.*

BIBLIOGRAPHIE

A. Mbembe, « Ecrire l'Afrique à partir d'une faille », **Politique Africaine**, n°51, p.88-89

Ces statistiques sont citées par P.J.M Tedga, **Enseignement supérieur en Afrique noire francophone : la catastrophe ?**, Paris, PUSAF, L'Harmattan, 1988, p.137

B. Balla, « Le mot du Président », in **l'Etudiant d'Afrique Noire** n°1, janvier-février 1956, pag. 2

A. Diop, « On ne fabrique pas un peuple », **Présence Africaine**, n°14, 1953, p.11

J.P Ndiaye, **Enquête sur les étudiants noirs en France**, Paris, Réalités africaines, 1962, P. 231

Extraits d'entretien (14/11/1996)

S. Traoré, **Responsabilités historiques des étudiants africains**, Paris, Anthropos, 1973, p. 100.

Ch-D. Gondola, « La crise de la formation en histoire africaine en France vue par les étudiants africains », in **Politique Africaine**, n°65, Mars 1997, pp. 132-139. Pour plus de détail, voir le chapitre VI de mon ouvrage, **Les Intellectuels africains en France**, Paris, L'Harmattan, 2001.

Ministère de la Coopération, **L'exode des compétences des pays en voie de développement vers la France**, in Etudes et Documents, n°35, juillet 1979, pp. 1-2.

Interview, **Le Figaro**, 8 décembre 1998, p.10

Banque Mondiale (1995). **Rapport sur le développement dans le monde 1995 ; Le monde du travail dans une économie sans frontières**. Washington.

Banque Mondiale (1999). **Rapport sur le développement 1998-1999 : le savoir au service du développement**. Paris : Editions ESKA.

Carrington, W.J et Detragiache, E. (1999) « **Quelle est l'ampleur de l'exode des cerveaux ? Financement et développement**. (Juin) 46-49.

Deen, Thalif (1999) « Développement Africa : Best and Brightest Head West : **World News/IPS** 10 février. 1999

De Carvalho, N. (1995) "**Quelques réflexions sur la coopération en Afrique subsaharienne**". Le courrier Acp-Ue n°154 (novembre-décembre) ; 81.83

Diarra, Ch. M. (1999) « **Les cerveaux africains expatriés : un investissement stratégique** ». **Le Soleil** (lundi 29 novembre).

Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires – EISMV (2001) **Rapport du Conseil d’Etablissement**. Dakar (12-13 juin 2001).

EISMV (1997) **Problématique de viabilité de l’EISMV de Dakar. Séminaire de valorisation des ressources humaines de l’EISMV**, Saly Pordural (Sénégal), mars.

EISMV (1995) **Rapport du Conseil d’Administration**. Dakar.

Kriks, Antonia (1997) « **Afrikanische Akademiker in der Dauerkrise** » E+Z Entwicklung und Zusammenarbeit n° 9, septembre, 232-233.

Mbodj, I. (1999), « **4è Edition AFRISTECH** » **Le Soleil** n° 8846 (Mardi 23 novembre).

Mkandawire, Th et Soludo, Ch. C (1999) « **Notre Continent, notre avenir, perspectives africaines sur l’ajustement structurel** » CODESRIA/CRDI, Dakar, 1999.

ONU (1999) **Communiqué de presse SG/SM/6891, DEV/2200SAG/21** du 03/02/99.

Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD (1999). **Forum sur la Gouvernance cadre conceptuel**.

UNESCO (1997) Bureau pour l’Education en Afrique. **Rapport sur l’état de l’éducation en Afrique**. Dakar : BREDA ;

UNESCO (1998a) Bureau pour l’Education en Afrique. **Enseignement supérieur en Afrique : réalisations, défis et perspectives**. Dakar : BREDA.

UNESCO (1998b). **Rapport mondial sur la science** – Editions UNESCO

UNESCO (1998c) **L’enseignement supérieur pour une nouvelle Afrique : La vision des étudiants**. Forum des Associations d’Etudiants en Afrique sur l’Enseignement Supérieur au 20^{ème} siècle. Accra (23-25 mars 1998).